

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement
de l'école Louis-Cyr
le 30 novembre 2020 à 18 h 30
en visioconférence sur TEAMS

Étaient présents :

Étaient absents :

Membres de la direction :

M. Stéphane Brault, directeur
Mme Alexandra Verville, directrice adjointe

Membres parents :

Mme Annie Boulianne
Mme Sylviane Deslandes
M. Jean-Claude Guérin
Mme Katy Lamoureux
Mme Annie Lapré
Mme Mélissa Lavigueur

Membres du personnel :

Mme Pierrette Boudrias
Mme Julie Boyer
Mme Lauralie Grondin
Mme Véronique Landry
Mme Sandra Pellé
M. Sébastien Roy

Membre de la communauté :

Mme Sonia Dumais

Élèves :

Lucas Lemaire
Jonathan St-Louis

1. **Mot de bienvenue**

Ouverture de l'assemblée à 18 h 30. M. Brault souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

2. **Présentation des nouveaux membres**

M. Brault présente les trois derniers membres à faire partie du conseil d'établissement et leur souhaite la bienvenue.

3. Adoption de l'ordre du jour

(CE 301120-16)

M. Brault fait la lecture de l'ordre du jour et précise que le point « COVID » se retrouvera à tous les ordres du jour. Mme Lapré demande l'ajout du point 13.1 « Situation en français de 1^{re} secondaire ». M. Guérin demande l'ajout du point 13.2 « Clés LTE et Mi-Fi ». M. Roy propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Parole du public

Aucun public n'est présent à la rencontre

5. Adoption du procès-verbal du 19 octobre 2020 et suivis

(CE 301120-17)

M. Brault fait la lecture du procès-verbal du 19 octobre et fait un retour sur les différents points abordés lors de la dernière rencontre. M Roy propose l'adoption du procès-verbal du 19 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Suivi de la situation COVID

M. Brault confirme qu'une lettre a été envoyée à tous les parents, car une personne de l'école Louis-Cyr a contracté la COVID. Les règles sanitaires restent les mêmes, aucune modification n'a été apportée.

7. Journées couleur de Noël

Mme Verville explique que les journées couleur seront les 15 et 16 décembre. Ainsi, les élèves qui sont en alternance pourront y participer.

8. Calendrier scolaire – Modifications

(CE 301120-18)

M. Brault présente le calendrier scolaire modifié. Aussi, afin de suivre les exigences du gouvernement, six journées seront à distance pour tous les élèves de l'école soient les 17, 18, 21 et 22 décembre et les 7 et 8 janvier. Tous les élèves de l'école recevront le matériel informatique pour faire l'école à la maison et l'horaire s'appliquera comme à l'habitude durant ces journées. Trois journées pédagogiques ont aussi été ajoutées : le 11 décembre, le 18 janvier et le 19 avril. La fin de la première étape sera le 15 janvier et les bulletins seront disponibles le 22 janvier. M. Roy propose l'adoption du calendrier scolaire avec ses modifications apportées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Félicitations de la municipalité

M. Brault fait la lecture de la lettre reçue de la part de la mairesse de la municipalité de Napierville concernant le classement de l'école Louis-Cyr au niveau de la réussite des élèves. M. Brault présente aux membres la lettre que nous enverrons à la mairesse, Mme Chantale Pelletier, pour la remercier de son appui.

10. Formation des membres du CÉ

M. Brault indique que, selon la nouvelle loi 40, une formation obligatoire est maintenant exigée pour tous les membres des conseils d'établissement. Les textes ayant déjà été envoyé et lu par les membres, M. Brault présente les capsules. Chacun a l'occasion d'apporter ses commentaires et poser les questions. À la fin de l'exercice, les membres du CE considèrent que la formation est complétée.

11. Parole du délégué au comité de parents

Mme Lamoureux fait un retour sur les points abordés durant la soirée au comité de parents. Il a été question du calendrier scolaire modifié, du découpage géographique et d'un groupe sur les réseaux sociaux en lien avec les parents et l'entraide.

12. Parole du représentant de la communauté

Mme Dumais discute d'un projet qui concerne les futurs parents de l'école Louis-Cyr. À la prochaine rencontre, plus précisions seront présentées.

13. Varia

13.1 Situation en français de 1^{re} secondaire

Mme Lapré s'informe sur l'absence de l'enseignante de français de son enfant. M. Brault confirme que l'enseignante est remplacée jusqu'à son retour et que la remplaçante poursuivra la planification.

13.2 Clés LTE et Mi-Fi

M. Guérin demande qui déboursa pour les clés internet remises aux élèves. M. Brault confirme que c'est le CSSDGS qui supporte les coûts.

14. Dépôt de document

- 14.1 *Lettre de félicitations de la municipalité*
- Lettre de remerciements à la municipalité*

15. Levée de l'assemblée

(CE 301120-19)

M. Guérin propose la levée de l'assemblée à 19 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Annie Boulianne
Présidente



Éric Sansfaçon
Directeur

Adopté : Le lundi 25 janvier 2021